

CONVOCATION DES JOUEURS INFORMATION AU PRESIDENT ORGANISATEUR

DESCRIPTIF DE L'EPREUVE	
Epreuve :	Individuelle 3 Bandes N2
Tour :	3 ^e Journée
Distance :	30 points
Limitation :	50 reprises
Moyenne :	0,450 à 0,599

CONVOCATION			
DIMANCHE	22/01/2023	Heure :	13h30
Club :	16.24 ENTENTE SPORTIVE SEGREENNE		
Adresse :	4 RUE NICOLAS		
Ville :	49500 - SEGRE EN ANJOU BLEU		
Contact :	daligault.c.49@hotmail.fr		
TENUE CONFORME AU CODE SPORTIF ET LICENCE EXIGEEES			

GESTIONNAIRE	
Nom :	Ralph CHAILLOU
Contact :	06.18.64.32.11
Mail :	ralphchailou.billard@gmail.com



POULE 3 - JOUEURS PARTICIPANTS						
N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
1	DALIGAULT Christian	020160K	ENTENTE SPORTIVE SEGREENNE	N2	0,421	6
2	BUET Hervé	019482I	DON BOSCO BILLARD NANTES	N2	0,452	4
3	BALLIAU Johann	020219R	DON BOSCO BILLARD NANTES	N2	0,483	2

Rappel : Il appartient au club recevant d'avoir un directeur de jeu.

Poule de 2 joueurs : les joueurs se rencontrent en matchs aller / retour.

Poule de 3 joueurs : joueur 2 contre joueur 3, puis le perdant(*) contre le joueur 1, enfin le gagnant(*) du premier tour contre le joueur 1.

(*) En cas d'égalité au premier match, les critères de détermination du gagnant sont : meilleure série, puis rang d'arrivée.